

CONSEIL D'ADMINISTRATION D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

DELIBERATION n° 2022/06/21-07-CA

Le **Conseil d'administration**, en sa séance du 21 juin 2022, sous la présidence d'Éric BERTON, Président,

Vu le Code de l'éducation,

Vu les Statuts d'Aix-Marseille Université modifiés,

Considérant que l'Opération campus portée par Aix-Marseille Université traduit des orientations fortes en termes d'aménagement du territoire et de stratégie universitaire permettant à l'Université de disposer de sites puissants, structurés, identifiés, scientifiquement cohérents et rénovés ;

DECIDE :

OBJET : Rapport annuel du plan campus année 2021

Le Conseil d'administration approuve le rapport annuel du plan campus année 2021, tel qu'annexé à la présente délibération.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Membres en exercice : 36

Quorum : 18

Présents et représentés : 30

Fait à Marseille le 21 juin 2022,

Eric BERTON

Président d'Aix-Marseille Université



RAPPORT ANNUEL 2021

Opération Plan Campus Aix-Marseille Université

Rapport au 31 décembre 2021 relatif à la mise en œuvre de l'Opération campus - Aix-Marseille Université

Table des matières

Introduction.....	2
1. - Les différents revenus et emplois concernant l'Opération Campus au 31/12/2021.....	2
1.1. - Données financières sur les opérations relatives aux intérêts intermédiaires.....	2
1.2. - La dotation d'Etat « Opération Campus-Aix Marseille université »	4
1.3. - Données financières sur les opérations relatives aux intérêts de la dotation campus.....	5
1.3.1 - Les opérations principales sous maîtrise d'ouvrage de l'université.....	5
1.3.2 - Les opérations principales sous maîtrise d'ouvrage des collectivités : opérations terminées.....	10
1.4. - Situation des PPP et des emprunts.....	13
1.4.1 - LES EMPRUNTS	14
2. - Solde de la trésorerie des opérations Plan Campus et TVA déduite au 31/12/2021.....	15
3. - Etat d'exécution opérationnel au 31/12/2021 de la convention de versement de la dotation d'Etat	18
4. - Illustration des opérations déjà livrées.....	21
4.1. - Site d'Aix-en-Provence	21
4.2. - Site Luminy.....	22

Introduction

L'Opération campus portée par Aix-Marseille université traduit des orientations fortes en termes d'aménagement du territoire et de stratégie universitaire. Cette opération a, en effet, été conçue afin de permettre à l'Université de disposer de sites puissants, structurés, identifiés, scientifiquement cohérents et rénovés. L'objectif étant d'amener le plus grand nombre à relever le défi de l'enseignement supérieur et à atteindre un niveau d'excellence tant en recherche qu'en formation.

La convention de versement de la dotation non consommable de 500 M€ à AMU signée le 23/04/2012 et son avenant en date du 27/02/2017 prévoient dans l'article 6, l'obligation d'établir annuellement un rapport rappelant le montant de la dotation non-consommable et présentant l'état d'avancement de l'opération campus. Ce rapport normé dans sa présentation, fait l'objet d'une présentation préalable aux autorités en charge du contrôle budgétaire avant son approbation au CA de l'Université.

Depuis le 1^{er} janvier 2020, le plan campus est suivi au sein du budget annexe immobilier (BAIM) d'AMU créé à cette date suite à la signature de la convention de dévolution du patrimoine en date du 18 avril 2019. Le périmètre de l'entité Plan campus au sein de ce BAIM concerne désormais exclusivement les dépenses financées par la dotation non consommable et les intérêts intermédiaires.

L'université lancera courant de l'année 2022, les Schémas directeur Aix et Luminy afin de préciser la stratégie relative à l'usage des intérêts de la dotation et la définition de projets qui seront présentés au CIS.

Ce rapport fera l'objet d'une présentation au contrôleur budgétaire le 2 juin 2022.

1. - Les différents revenus et emplois concernant l'Opération Campus au 31/12/2021

1.1. - Données financières sur les opérations relatives aux intérêts intermédiaires

Aix Marseille Université a pu abonder et compléter le programme des opérations de l'Opération Campus par l'apport d'intérêts intermédiaires dits également « opérations ANR-Anticipées » ou « projets ANR ». **Ces opérations à l'exception de la salle de sport Technoforme à Luminy (finalisée en 2022) sont achevées au 31/12/2020.** Elles ont toutes fait l'objet de l'envoi de bilans finaux à l'ANR et leur versement par l'ANR est complet. **Le montant global de ces opérations devrait s'établir à 41,2 M€.**

Au 31 décembre 2021, l'université d'Aix Marseille a encaissé la somme de 41,243M€ dont 1,5M€ provenant de la Région PACA pour le gymnase technosport, et 39,743M€ de l'ANR.

Le total des dépenses décaissées au 31/12/2021 s'élève à 40,3 M€ avec un reste à engager de 457 K€ et un reste à payer de 889 K€ qui concerne la seule opération non achevée : le technosport de Luminy.

Opérations		2009-2020					2021						
k€ budgétaires (*)		Recettes budgétaires			Dépenses budgétaires		Recettes budgétaires			Dépenses budgétaires			
		Intérêts ANR encaissés	Co-financements encaissés	Total financements	AE	AE annulée au 31/12/2019	CP	Intérêts ANR encaissés	Co-financements encaissés	Total financements	AE	AE annulées en 2020	CP
Centre sportif universitaire : extension des installations (campus d'Aix)		2 350,00	0,00	2 350,00	2 353,92	0,00	2 353,92			0,00			
Centre sportif universitaire : réaménagement 1ère tranche (campus d'Aix)		2 670,00	0,00	2 670,00	2 673,12	0,00	2 673,12			0,00			
Renovation du stade Ruocco (campus d'Aix)		1 019,00	0,00	1 019,00	1 019,00	0,00	1 019,00			0,00			
Amenagements extérieurs du campus Luminy Marseille : tranche 1		5 700,00	0,00	5 700,00	5 696,09	0,00	5 696,09			0,00			
Construction du gymnase technosport (campus Luminy Marseille)		7 314,00	1 500,00	8 814,00	8 814,00	0,00	8 814,00			0,00			
Amenagements extérieurs du campus Luminy Marseille : tranche 2		4 500,00	0,00	4 500,00	4 498,19	-17,19	4 481,00			0,00			
Construction du bâtiment porte du campus d'Aix		4 500,00	0,00	4 500,00	4 502,36	-2,35	4 500,12			0,00			
Indemnités dues aux candidats non retenus dans le cadre de la procédure Oceanomed 2		240,00	0,00	240,00	240,00	0,00	240,00			0,00			
Rénovation de l'amphithéâtre Portalis (campus d'Aix)		2 200,00	0,00	2 200,00	2 201,28	0,00	2 201,28			0,00			
Renovation de la cité universitaire Arc de Meyran (campus d'Aix)		5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00			0,00			
Travaux préparatoires pour le cœur de campus (campus Luminy Marseille)		2 250,00	0,00	2 250,00	2 273,73	-31,80	2 241,92			0,00			
Construction d'une salle de sport technosforme (campus Luminy Marseille)		1 800,00	0,00	1 800,00	201,20	-4,69	96,15			0,00	1 346,39	1 015,42	
Total		39 543,00	1 500,00	41 043,00	39 472,89	-56,04	39 316,61	0,00	0,00	0,00	1 346,39	0,00	1 015,42

Opérations	2022 et suivants (BP)					Solde des conventions ANR				Commentaire
	Recettes budgétaires			Dépenses budgétaires		Total intérêts ANR encaissés	Montant de la convention	Convention soldée ?	Bilan financier final prévisionnel	Montant qui sera à la charge de l'établissement bilan financier - convention
	Intérêts ANR encaissés	Co-financements encaissés	Total financements	AE	CP					
k€ budgétaires (*)							convention initiale + avenants	réponse : oui/non	montant prévisionnel	
Centre sportif universitaire : extension des installations (campus d'Aix)		0,00	0,00	0,00	0,00	2 350,00	2 350,00	oui		Opération terminée
Centre sportif universitaire : réaménagement 1ère tranche (campus d'Aix)		0,00	0,00	0,00	0,00	2 670,00	2 670,00	oui		Opération terminée
Renovation du stade Ruocco (campus d'Aix)		0,00	0,00	0,00	0,00	1 019,00	1 020,00	oui		Opération terminée
Amenagements extérieurs du campus Luminy Marseille : tranche 1		0,00	0,00	0,00	0,00	5 700,00	5 700,00	oui		Opération terminée
Construction du gymnase technosport (campus Luminy Marseille)		0,00	0,00	0,00	0,00	7 314,00	7 314,00	oui		Opération anticipée financée partiellement par une subvention ANR terminée
Amenagements extérieurs du campus Luminy Marseille : tranche 2		0,00	0,00	0,00	0,00	4 500,00	4 500,00	oui		Opération terminée
Construction du bâtiment porte du campus d'Aix		0,00	0,00	0,00	0,00	4 500,00	4 500,00	oui		Opération terminée
Indemnités dues aux candidats non retenus dans le cadre de la procédure Oceanomed 2		0,00	0,00	0,00	0,00	240,00	240,00	oui		Opération terminée
Renovation de l'amphithéâtre Portalis (campus d'Aix)		0,00	0,00	0,00	0,00	2 200,00	2 200,00	oui		Opération terminée
Renovation de la cité universitaire Arc de Meyran (campus d'Aix)		0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	oui		Opération terminée
Travaux préparatoires pour le cœur de campus (campus Luminy Marseille)		0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00	2 500,00	oui		Opération terminée
Construction d'une salle de sport technosport (campus Luminy Marseille)	200,00		200,00	457,71	889,03	2 000,00	2 000,00	non	2 000,00	Réception mai 2022
Total	200,00	0,00	200,00	457,71	889,03	39 743,00	39 994,00	0,00	2 000,00	0,00

1.2. - La dotation d'Etat « Opération Campus-Aix Marseille université »

La convention de versement de la dotation Campus a été signée le 23 avril 2012 entre l'Etat et l'ANR. En application de l'article 3 de cette convention, une somme de cinq cents millions d'euros (500 M€) a été déposée sur le compte de Trésor n° 75000-00001052016 dénommé « Université Aix Marseille Opération Campus - dotation non-consomptible ».

Ce compte figure dans les comptes de l'Université d'Aix Marseille au compte 1674 - emprunts et dettes assorties de conditions particulières :

Le montant des intérêts de la DNC encaissés au 31/12/2021 s'élève à : **184 993 K€**

16740000	Avances Etat col.pub.	500 000 000,00 €
----------	-----------------------	------------------

1.3. - Données financières sur les opérations relatives aux intérêts de la dotation campus

Le présent paragraphe, produit en application de la Convention de reversement de la dotation d'Etat Opération Campus, décrit par type d'opérations les dépenses et les recettes liées aux intérêts produits par cette dotation.

Les opérations dites « principales » sont réalisées sous maîtrise d'ouvrage de l'université ou sous maîtrise d'ouvrage des collectivités ou du CROUS.

1.3.1 – Les opérations principales sous maîtrise d'ouvrage de l'université

Les autorisations d'engagements 2021

✚ Focus sur les AE du Plan Campus : **10,9 M€ dont 8,1 M€ pour Luminy et 2,8 M€ pour Aix**
10,2 M€ dont 7,7 M€ pour Luminy et 2,5 M€ pour Aix (hors Masse salariale)

Le taux global de réalisation des AE du Plan Campus est de 86%. Les AE non consommées représentent 1,7 M€ dont 1,1 M€ pour le PPP d'Aix.

Le taux de réalisation des AE hors masse salariale est de 87%. Les AE non consommées représentent 1,5 M€ dont 1 M€ pour le PPP d'Aix.

Pour mémoire, les principaux engagements 2020 avaient principalement concerné les loyers financiers et les intérêts de l'emprunt BEI. Les taux de financement fixés fin 2020 pour cette opération ont permis d'économiser 10,5 M€ par rapport aux simulations initialement réalisées lors de la signature du contrat de PPP dont 2,2 M€ grâce à la souscription de l'emprunt BEI de 40 M€ au taux de 0,497 % sur 25 ans.

Le taux d'engagement 2021 global sur le Plan Campus de Luminy est de 93% avec les engagements des travaux de la chaufferie de Luminy (6M€) et du Technoforme (1,3M€).

Le montant des AE du Plan Campus Aix s'élève à 2,8 M€ avec un taux de réalisation de 72%.

Les principales AE non consommées ont concerné les dépenses d'ingénierie et une provision budgétisée pour des travaux supplémentaires avec impact sur le montant des loyers.

Les engagements complémentaires sur les loyers (Aix et Luminy) ne concernent que l'impact des avenants (travaux complémentaires) et les révisions de prix.

Les crédits de paiements, les recettes encaissées et la situation de trésorerie :

En 2021, les crédits de paiement réalisés se sont élevés à 21 802 K€ dont 20 787 K€ de dépenses financées par la dotation campus et 1 015 K€ pour les opérations avancées ANR (technoforme). Les écarts par rapport aux prévisions s'élèvent à - 3.8 M€ essentiellement dus aux décalages en 2022 des travaux de la Chaufferie Luminy et aux reprogrammations des projets éco-campus Pauliane et Division de l'étudiant. Les dernières dépenses du projet Technoforme seront payées en 2022 (réception début 2022).

A ce montant de crédits de paiement s'ajoutent des dépenses non budgétaires : 2 844K€ de remboursement en capital de l'emprunt BEI mobilisé pour le PPP Aix Quartier des facultés et 733 K€ pour le PPP Luminy.

Les recettes du Plan Campus 2021 sont réalisées à 99 % et s'élèvent à 20 121 k€ dont 20 107 K€ de dotation non consommable.

Des recettes complémentaires 2021 concernent des pénalités appliquées, une indemnité sinistre sur Luminy et la refacturation de redevance domaniale.

Le solde budgétaire déficitaire 2021 (RE-CP) s'est élevé à -1 680 K€. Pour Aix, le solde budgétaire 2021 est positif de 1 512 k€. Pour Luminy le solde budgétaire pour 2021 est négatif de 3 193 k€ sous l'effet des décaissements concernant le Technoforme sans encaissement sur l'exercice.

On note qu'un paiement de 7.660 M€ a été effectué au CNRS concernant les façades du TPR2 (Luminy) sans impact sur le solde budgétaire car financé par la dotation.

Bilan des intérêts de la DNC « libes d'emploi » au 31/12/2021

<i>Bilan de l'utilisation des intérêts de la DNC au 31/12/2021</i>	
<i>Montant cumulé des intérêts de la DNC affectés à des opérations immobilières</i>	144 347,79 K€
<i>Montant d'intérêts de la DNC affectés à l'ingénierie de projet au 31/12/2021</i>	6 154,71 K€
<i>Montant total des intérêts de la DNC versés à l'établissement au 31/12/2021</i>	184 992,68 K€
<i>Soit un montant des intérêts de la DNC "libres d'emplois" au 31/12/2021</i>	34 490,18 K€

Le bilan de l'utilisation des intérêts de la DNC au 31/12/2021 fait ressortir un montant des intérêts disponibles « libres d'emplois » au 31/12/2021 de 34 490 K€.

Les tableaux des 2 pages suivantes présentent pour chaque opération la situation des engagements et des paiements et encaissements en réalisé au 31/12/2020, en flux réalisés 2021 et en programmation budgétaire après 2021 (y compris les donnés BR1 2022 en cours d'élaboration) sur le périmètre des opérations financées par la DNC. Les hypothèses de la programmation sont explicitées dans les commentaires de la dernière colonne des tableaux.

[illegible]

Total hors ingénierie	144 347,79	1 804,03	1 060,46	9 760,00	405 300,07	13 615,59	228 339,06	5 084,07	9 768,09	286 335,47	1 368,38	0,00	38 860,00	127 219,22	205 867,84	124 031,00	38 526,00
-----------------------	------------	----------	----------	----------	------------	-----------	------------	----------	----------	------------	----------	------	-----------	------------	------------	------------	-----------

1.3.2 – Les opérations principales sous maîtrise d'ouvrage des collectivités : opérations terminées

Opérations principales menées sous maîtrise d'ouvrage d'une collectivité (ou autre)

Opérations	Maître d'ouvrage	Financements prévus dans les conventions	Cumul 2009-2020					Commentaire	
			Region	Agglo	ANR/AMU	Ville d'Aix	CROUS		Total financements
<i>Les opérations principales sont celles listées dans la convention de site conclue entre l'Etat, l'université et les collectivités, et dans la convention de versement de la dotation.</i>									Financements effectivement alloués aux opérations immobilières (se référer aux délibérations budgétaires des collectivités, etc)
	Réhabilitation de logements étudiants P2 P3 cité universitaire Les Gazelles	CROUS	4 100,00 K€		4 000,00 K€		100,00 K€	4 100,00 K€	opération achevée-délégation maîtrise d'ouvrage AMU
	Apport foncier et viabilisation (Aix)	Ville d'Aix	5 000,00 K€			5 000,00 K€		5 000,00 K€	opération achevée
	Réhabilitation de logements étudiants P1 cité universitaire Cuques	CROUS	7 500,00 K€	7 400,00 K€			100,00 K€	7 500,00 K€	opération achevée
	Construction de logements étudiants (Aix) Cité internationale	CROUS	15 500,00 K€	3 000,00 K€	2 275,00 K€		10 225,00 K€	15 500,00 K€	opération achevée
	Apport foncier et viabilisation (Aix) Cité internationale	CROUS	500,00 K€	500,00 K€				500,00 K€	opération achevée
	Construction résidence La Pauliane	CROUS	21 500,00 K€	8 600,00 K€	1 500,00 K€		11 400,00 K€	21 500,00 K€	opération achevée en 2020
	Réhabilitation de la cité universitaire de l'arc de Meyran (Aix)	CROUS	6 850,00 K€			5 000,00 K€	1 850,00 K€	6 850,00 K€	opération achevée
	Extension de la cité universitaire de l'arc de Meyran (Aix)	CROUS	4 600,00 K€		520,00 K€		4 080,00 K€	4 600,00 K€	opération achevée
	Réhabilitation de logements étudiants - bâtiments B (Marseille)	CROUS	7 500,00 K€	7 400,00 K€			100,00 K€	7 500,00 K€	opération achevée
	Réhabilitation de logements étudiants - bâtiments E (Marseille)	CROUS	5 210,00 K€	5 100,00 K€			110,00 K€	5 210,00 K€	opération achevée
	Total		78 260,00 K€	32 000,00 K€	4 295,00 K€	9 000,00 K€	5 000,00 K€	27 965,00 K€	78 260,00 K€
Informations financières agrégées destinées au parlement			78 260,00 K€						

Le bilan de l'extension du parc de l'hébergement étudiants du périmètre géré par le CROUS est le suivant :

Ville	Unité d'hébergement	Livraison	Nb de places	Maitre de l'ouvrage
Aix	Résidence Les Gazelles	2011	80	13 HABITAT
	Résidence internationale	2014 - 2015	350	CROUS
	Résidence Arc en Ciel Arc de Meyran	2016	80	CROUS
	Résidence Les Fenouillères	2015	80	Rectorat
	Résidence Les Abeilles	2017	71	Pays d'Aix Habitat
	Résidence Avérroès	2016	120	CDC Habitat
	Résidence Le Félibre	2017	200	Pays d'Aix Habitat
	Résidence La Pauliane	2020	296	CROUS
Marseille	Résidence Cornil	2017	200	CROUS
	Résidence Madagascar	2013	133	CROUS
	Résidence Opale	2012	222	ERILIA
Avignon	Résidence Jean Zay	2015	170	CDC Habitat
	Résidence Alauzen	2019	76	CROUS
	Résidence Les Trois clés d'Or	2012	114	ERILIA
	Résidence Rocher des Doms	2011	53	VALLIS HABITAT
	Résidence Miroiterie avignonnaise	2013	111	VALLIS HABITAT

TOTAL		2356
-------	--	------

Source : Direction du CROUS

1.4. – Situation des PPP et des emprunts

Situation des PPP

Contrats de partenariat	Date de publication de l'AAPC	Date de signature du contrat	Date de mise à disposition du bâtiment	Loyer 2021 TTC (investissement + GER)	Versements anticipés/ Tranche spécifiques /FM	Versements complémentaires facultatifs	MAF	Date dernière échéance	Montant cumulé payés	Taux de cristallisation	Date de cristallisation des taux	Commentaire
Océanomed 2 (Marseille)	01/08/2011	14/11/2012	17/09/2014	en euros courants: R1: 531 K€ R2: 47 K€ R3: 107 K€ R4 : 37 K€	4868,845 K€	0,00 K€	6 563 976 € HT (valeur 2014)	30/09/2039	10104 K€ TTC en euros courants	- Dailly: 5 808 233,98 € HT au taux nominal de 3,5% (1,5% + 2% marge); TEG: 3,56%; Echéance trimestrielle durée 25 ans - Dette projet: 754 742,27 € au taux nominal de 4,41% (1,61%+280% de marge)- TEG= 4,50% Echéance trimestrielle durée 25 ans	22/09/2014	échancier définitif

Quartier des facultés (Aix-en-Provence)	30/09/2011	06/05/2014	entre sept.-15 et déc.17	en euros courants: R1: 3 760 K€ R2: 972 K€ R3: 834 K€ R4 : 263 K€	35 624.00 K€	57 000.00 K€	89 930 744 € HT (valeur 2017)+ Tranche spécifique le CUBE : 14 240 454 € HT (hors MAF mais dans le PPP)	31/12/2042	113 331 K€ TTC en euros courants	- Dailly B1: 11 778 406 € au taux nominal de 2,628% (1,178% + 1,45% marge)- Echéance trimestrielle durée 25 ans - Dailly B2: 5 881 433 € au taux nominal de 2,528% (1,228% + 1,3% marge)- Echéance trimestrielle durée 25 ans - Dette projet: 7 884 423 € au taux nominal de 1,963% (0 063%+1,9% de marge)- Echéance trimestrielle durée 5 ans - Dette actionnaire: 3 652 213 € au taux nominal de 9% -Fonds propres 192 222 € au TRI de 10,11%	06/11/2017	avenant 1 signé en 2020, 46 301 euros de pénalités appliquées en 2021 sur loyers R3 (inclus dans les 834 K€)
Luminy (Marseille)	04/04/2014	28/04/2016	entre 3e trim.-18 et le 30/10/2021	en euros courants: R1: 952 K€ R2: 201 K€ R3: 395 K€ R4: 314 K€	27 362 K€	40 000 K€ TDC (prévu)	71 795 749 € HT (valeur 2020)	30/09/2045	71 280 K€ TTC en euros courants	-Taux du contrat sur MAF définitive : -Dailly: 7,185 M€ : 0,91 % euribor 3M -0,12% +0,9% de marge de crédit + 0,13 % de marge de couverture (cap) -Dette projet: 4,32 M€ à 1,40%: euribor 3M-0,10%+1,35% de marge de crédit + 0,15- % de marge de couverture (cap) -Dette actionnaire: 3,087M€ (7% de la MAF) au taux fixe de 8%	30/10/2020	échéancier définitif

1.4.1 – LES EMPRUNTS

Emprunts	Montant plafonné vote par le CA	Taux maximal autorisé par le CA	Date de la délibération	Montant de l'emprunt	Date du contrat	Durée du contrat	Bilan au 31/12/2021			2022 (*)	A partir de 2023 (*)		Commentaire
							Tranches réalisées	Taux d'emprunt	Remboursements, effectués	Tranches prévus	Remboursements prévus	Tranches prévus	

SOLDE DE TRESORERIE THEORIQUE AU 31/12/2021	35 006	7 383	27 623
--	---------------	--------------	---------------

Ces données mettent en évidence le solde de la trésorerie sur les différentes opérations du plan campus (intérêts intermédiaires et de la dotation) pour un montant total de **35 006 K€** (périmètre d'analyse différent des intérêts libres d'emplois de la page 6).

Opérations	Motif de la déductibilité (*)	TVA déductible (**) taux de 2021	soit un % de TVA à financer de (***)	Montant récupéré au 31/12/2021	projection TVA à récupérer sur années ultérieures	Commentaire
Opérations sous maîtrise d'ouvrage des établissements						
PPP OCEANOMED 2	MIXTE	1,79%	18,21%	212 870,61 €	13 109,39 €	Tient compte du prorata de tva appliqué chaque année (8,95% en 2021)
PPP LUMINY 2017	MIXTE	1,79%	18,21%	807,43 €	593	Tient compte du prorata de tva appliqué chaque année (8,95% en 2021)
Autres opération plan campus				45 715,51 €	192,57 €	
					332,00 €	
TOTAL				393,55 €	852	
					633,96 €	

3. - Etat d'exécution opérationnel au 31/12/2021 de la convention de versement de la dotation d'Etat

Opérations	2010				2011				2012				2013				2014				2015				2016				2017				2018				2019				2020				2021			
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4								
Construction de locaux de formation en économie-gestion (Aix)																																																
Réhabilitation et extension des locaux de recherche et de formation en droit (Aix)													*																																			
Réhabilitation et extension des locaux de recherche et de formation en lettres-sciences humaines (Aix)																																																
Réhabilitation de la bibliothèque de droit (Aix)																																																
Réhabilitation de la division de l'Etudiant (Aix)																																																
Création d'un cœur de campus (Aix)																																																
Rénovation des installations sportives (Aix)												*																																				
Aménagement du campus (Aix)																																																
Réhabilitation de la bibliothèque et création d'un cœur de campus (Marseille) HEXAGONE																																																
Réhabilitation de bâtiments d'enseignement à Luminy (Marseille) TPR1																																																
Réhabilitation de bâtiments de recherche à Luminy (Marseille) TPR2																																																
Construction d'Océanomed - tranche 2 (Marseille)														*																													*					
Construction d'un technoport - aménagements extérieurs (Marseille)														*																																		
Aménagements extérieurs du parc technologique tranche 1 (Marseille)																																																
Aménagements extérieurs du parc technologique tranche 2 (Marseille)																																																
Travaux préparatoires au cœur de Campus (Marseille)																																																
Construction du Technoport (Marseille)																																																
Grand Hall (Marseille)																																																
Chaudière centrale Luminy (Marseille)																																																

O Principales avancées 2021 site d'Aix

Contrat de partenariat « Aix-Quartier des facultés »

Les mesures de parachèvement de l'opération s'achèvent :

L'avenant n°2 au Contrat, a été établi pour régulariser la vente d'une parcelle de terrain au profit de Linkcity en vue de la construction d'une nouvelle résidence étudiante à proximité immédiate du campus. Cet avenant a été validé en CIS.

Il restera à finaliser en 2022, la régularisation des derniers travaux de parachèvement du contrat de partenariat.

Opération de rénovation du bâtiment F.Pouillon

L'ensemble des travaux de rénovation des amphithéâtres s'est achevé fin 2021. L'équipe Plan Campus finira en 2022 la mise en sécurité des locaux d'archives situés en sous-sol puis en 2023 les travaux du clos-couvert.

Opération réhabilitation « division de l'étudiant » ALLSH

Nous reprenons la programmation fonctionnelle et technique du projet de réhabilitation des locaux de la scolarité avec un objectif de livraison du bâtiment à l'été 2026.

Opération « Aix -Eco-Campus Pauliane »

La constitution de l'ensemble des dossiers de programmation a été finalisée sous un format d'un marché global de performance. La consultation des candidats a été lancée début 2022. Le planning a été recalé pour une livraison en 2025.

En 2022 il conviendra de proroger le contrat BEI et de solliciter la Banque des Territoires pour l'obtention de deux prêts (30 M€ pour la BEI et 6,8 M€ pour la BDT).

O Principales avancées 2021 site de Luminy

Contrats de partenariat Campus Luminy 2017

- La période de garantie de parfait achèvement du bâtiment TPR2 se poursuit jusqu'en octobre.
- Le bâtiment provisoire BP5 a finalement été démonté et évacué du Campus

Autres opérations

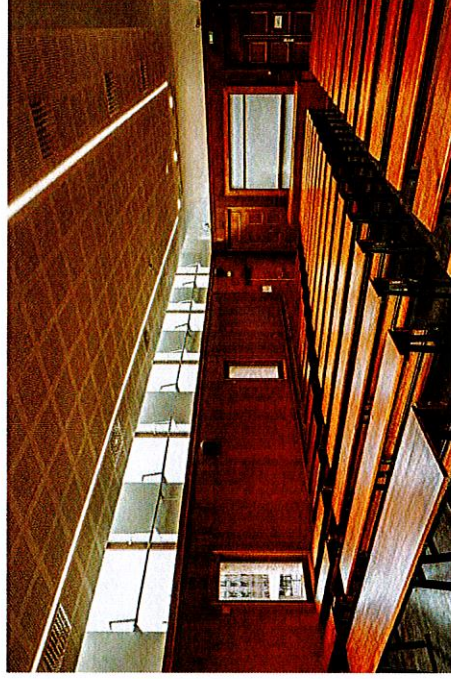
La consultation d'entreprise pour la rénovation de la chaufferie centrale de Luminy a abouti et les travaux démarreront en 2022.

La première consultation pour le Grand Hall ayant été infructueuse, elle sera relancée en 2022.

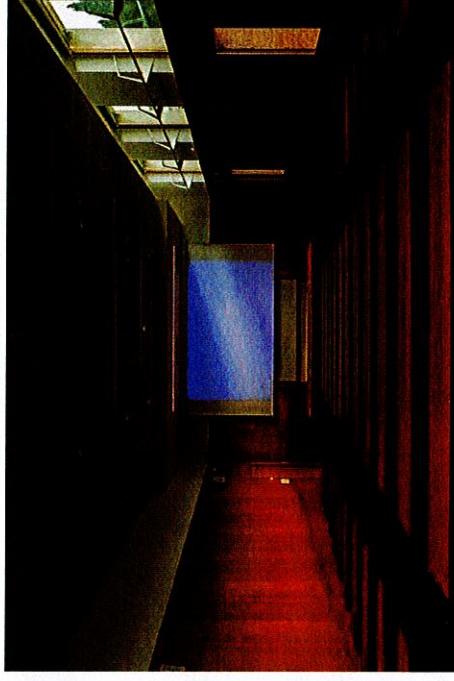
Les travaux du Technoforme sont terminés et la livraison a été notifiée en mai 2022.

4. – Illustration des opérations déjà livrées

4.1. – Site d'Aix-en-Provence

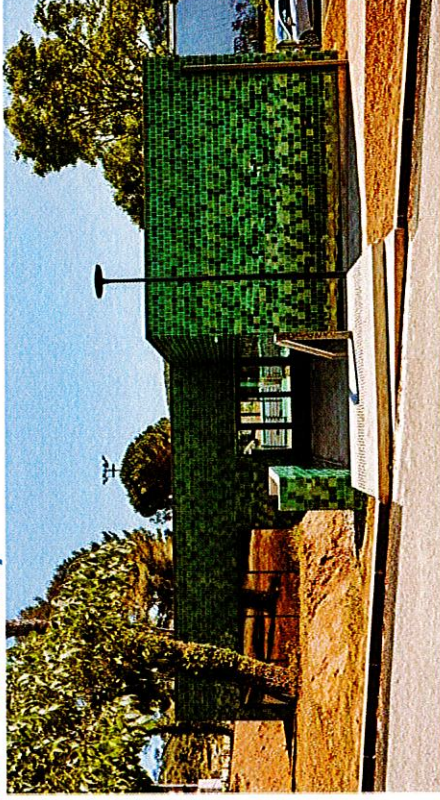


Amphithéâtre Mirabeau – rénovation



Amphithéâtre Dumas – rénovation

4.2. - Site Luminy



Technoforme – Livraison prévue 202

